

AG BFC 2019 DU 07/12/2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ RÉGIONAL BFC à SENS (89), le 7 DÉCEMBRE 2019

Présents : Robert Dutronc, Joseph Illana, Patrick Krewiss, Jean Pierre Chalopin, Laurent Chapotot, Paulo De Bastos, Robert Devoille, Pascal Dugast, Annie Dutronc, Chantal Frachebois, Denise Martine Krewiss, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Arnaud Magnin, Emilie Maraux, Jean Marie Maraux, Daniel Marcy, René Midey, Christian Perraudin, Alain Vorillion, Christian Berthet, Bernard Caritey, Pierre Fossaert, François Illana, Christian Demangeot.

Absents excusés : Philippe Cattelet, Jean Locatelli, Colette Maujonnet, Fernand Brette, Gilles Outrey, Djamila Prenat, Yvette Outrey, Antoine Martin.

Absents : Christine Ehlen, Robert Maujonnet, Mickaël Dumeige.

Le Président Robert Dutronc ouvre la séance et donne la parole au Président du CD 89 : Patrick Krewiss souhaite la bienvenue à l'Assemblée puis évoque l'histoire de la région qui nous reçoit, en traçant le cheminement de ses aïeux Senones maintenant établis en d'accueillants Senonais. Le Président Laurent Chapotot souhaite la bienvenue à l'Assemblée, et de sa façon habituelle, nous présente son club de l'USC Sens et ses projets (National, Boulodrome), ainsi que sa bonne ville de Sens.

Allocution du Président du Comité Régional Robert Dutronc :

— « En tant que Président du Comité Régional et associé au Comité directeur de la BFC, je remercie Mr Patrick Krewiss, Mr Laurent Chapotot et le Comité de l'Yonne pour leur accueil dans la ville de Sens. C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve cette année et avec encore plus de plaisir cette année... Malheureusement l'année 2019 a été marquée par de nombreuses disparitions qui nous ont tous affectés. Je vous demande d'observer en mémoire de toutes celles et de tous ceux qui nous ont quittés une minute de silence. D'après les chiffres, l'année qui vient de s'écouler ne sera pas si mauvaise. Le plus gros problème reste le fonctionnement de notre Région, nous avons encore des lacunes et c'est tous ensemble que nous allons trouver les solutions.

Il faut réfléchir pour améliorer les compétitions jeunes et trouver la résolution de mettre en place le championnat régional des clubs BFC. Le championnat des clubs pour les jeunes ne nous satisfait pas ; un manque de sérieux, trop de forfaits de dernière minute qui font perdre la crédibilité de ce CRC. Ce que nous pouvons regretter, c'est le comportement de certains jeunes qui ont cru se rendre intéressants en dévalorisant tout le travail qui a été fait pour qu'ils participent à des compétitions de classification. La Commission ne fonctionne pas correctement, nous sommes trop souvent mis devant le fait accompli. Le Comité directeur ne refuse pas de participer aux dépenses

mais la Commission ne sera pas autonome, l'argent vient des licenciés et nous devons rendre des comptes sur nos dépenses, donc la préparation des compétitions jeunes doit aussi passer par le Comité Régional.

Je reviens sur l'arbitrage et la discipline, car l'arbitre d'aujourd'hui ne doit plus n'être qu'un seul métreur et devrait sanctionner plus souvent. Avec l'aide du jury, il devrait pouvoir calmer les esprits rapidement. La procédure disciplinaire devrait intervenir ensuite si les premiers arguments n'ont pas fonctionné.

Cette année, nous avons eu des problèmes de comportement lors de certaines compétitions. Je pense que certains joueurs auraient dû être sanctionnés. Des mesures doivent être prises afin que de tels incidents ne se reproduisent plus. La Commission de discipline s'est réunie trop souvent. Mais par nécessité il faut bien punir ces troubles sur nos compétitions. C'est avec un vif plaisir que j'adresse mes remerciements à notre Présidente Colette Maujonnet pour tout le travail qu'elle a fourni tout au long de l'année. Il est bien entendu que j'associe à ces félicitations tous les dirigeants qui participent aux réunions de la Commission de discipline.

La Commission féminine s'est réunie hier ; nous entendrons tout à l'heure le compte-rendu de Mireille. Nous ne devons pas ignorer l'engagement de notre Région politique qui nous demande de nous investir et d'engager un travail sur le sportif féminin, ainsi que la place que nous devons leur faire en tant que dirigeantes.

La Commission communication / liaison conduite par Laurent Chapotot ne se réunit pas souvent, mais notre site est tenu constamment à jour. Nous pouvons y trouver les informations et résultats des derniers championnats ou compétitions diverses. Chacun peut faire des propositions pour améliorer le site BFC.

Nous avons des difficultés avec le CRC ; tous les Comités ne sont pas sur le même projet. Il nous faut nous remettre au travail. La Fédération est très claire : 2021 sera l'année où tous les CRC seront sur une seule entité, pour nous c'est le territoire BFC.

L'achat du boulodrome de Bans par le Comité du Jura : c'est un outil qui doit servir à toute la pétanque. Cela doit nous permettre de réaliser de très belles compétitions. Nous devons accepter la démarche du CD 39, pourquoi refuser d'aider ce Comité ? D'autres associations n'ont pas de quoi recevoir de grandes manifestations alors que nous, nous possédons avec ce bâtiment un nombre de terrains que beaucoup de Comités ou de Régions souhaiteraient détenir. Je suis responsable du Comité Régional et je soutiens cette initiative.

Pour la Région Bourgogne Franche Comté, nous devons continuer à œuvrer pour harmoniser nos pratiques pour que les huit départements aient la satisfaction de faire avancer notre sport. Le fonctionnement du Comité directeur, grâce à la participation de tous, nous a permis de prendre des décisions et d'améliorer certains points sensibles. Nous ne pouvons ignorer les difficultés que posent les distances et ceci est un sujet

pour lequel nous avons peu de solutions ; nous devons rester sur la décision de la réunion de Besançon : chaque Comité organise une journée. Nous devons par contre budgéter dans nos départements ces déplacements et nous organiser pour une participation active aux débats. Nous devons préparer l'avenir, et cette nouvelle année qui s'annonce doit être consacrée à la préparation du futur Comité Régional. Nous allons faire des contrôles d'alcoolémie sur les championnats régionaux. Je demande la désignation des dirigeants du Comité Régional qui ont auront la responsabilité d'assurer ces tâches.

Nos championnats régionaux ont été une vraie réussite et le championnat de tir verra le jour en 2020 pour une qualification au championnat de France.

Je félicite les organisateurs des Nationaux. Ces Nationaux sont une vitrine pour notre Région et les départements organisateurs.

La présentation des différentes Commissions sera débattue en réunion plénière.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2020 pleine de succès dans votre sport. Vive la pétanque et vive la Bourgogne Franche Comté ».

– Réunion du 12 octobre 2019 : son compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL et SPORTIF, Christian Perraudin :

– **LES ACTIVITES DU COMITE REGIONAL :** Le Comité Régional s'est réuni 4 fois cette année. – le 31 janvier à Saulieu. – le 2 mars à Chenôve. – le 24 juin à Chalon S/S. – le 12 octobre à Besançon. – La Commission des finances s'est réunie à Bans, le 12 novembre.

LES EFFECTIFS DU COMITE REGIONAL :

CD 21 : 43 clubs. 2237 licences (+1) 1827 H. 410 F. 1192 seniors. 921 vétérans (41%) 124 jeunes (5,5%)
CD 25 : 34 clubs. 1991 licences (+37) 1640 H. 351 F 950 seniors. 936 vétérans (47%) 105 jeunes (5,2%)
CD 39 : 29 clubs. 1576 licences (+7) 1216 H. 360 F. 782 seniors. 643 vétérans (41,5%) 151 jeunes (9,7%)
CD 58 : 42 clubs. 1917 licences (+52) 1473H. 444 F. 1065 seniors. 721 vétérans (37,6%) 131 jeunes (6,8%)
CD 70 : 30 clubs. 1721 licences (+48) 1331 H. 390 F. 804 seniors. 773 vétérans (45%) 144 jeunes (8,4%)
CD 71 : 73 clubs. 4105 licences (+167) 3434 H. 671 F. 2279 seniors. 1533 vétérans (37,4%) 293 jeunes (7,1%)

CD 89 : 42 clubs. 1936 licences (+31) 1539 H. 397 F. 1115 seniors. 685 vétérans (35,4%) 136 jeunes (7%)
CD 90 : 8 clubs. 419 licences (+3) 329 H. 90 F. 217 seniors. 169 vétérans (40,3%) 33 jeunes (7,8%)

En Franche Comté : 5707 licences, 1191 femmes et 4497 hommes. 101 clubs. -4. Incluant féminines et masculins : 80 juniors, 147 cadets, 104 minimes, 83 benjamins. En Bourgogne : 10194 licences, 1922 femmes et 8272 hommes. 200 clubs. -8. Incluant

féminines et masculins :137 juniors, 205 cadets, 238 minimes, 104 benjamins. Région BFC : 327 licences de plus qu'en 2018 pour un total de 15 901 licences. -12 clubs.

LE PALMARES REGIONAL 2019

Championnat féminin : Tête à tête, à DIJON : V : Laëtitia ARNOULT, Fenay club P. CD 21. F : Sabrina BINDA, AP Bourbon Lancy. CD 71. Doublette, à BANS : 2 équipes absentes. V : Apolline GARRIEN/Chantal SALARIS, Boule Quetignoise. CD 21. F : Emilie GUILLOT/ Gaëlle MATHAY-DORET, JP Pontarlier. CD 21 Triplette, à BESANCON : 1 équipe absente. V : Jenifer GOFFINET/Nadia LAID/ Audrey MULLER, AS Tonnerre. CD 89. F : Christine BOURCEY/ Loren CHEUTON/ Julie ROSAND, Violette de Beaune. CD 21.

Championnat masculin :

Tête à tête, à BANS : V : Jérémy NAUDOT, Stade Auxerrois. CD 89. F : Halil ARDICLIK, AP Autun. CD 71. Doublette, à DIJON : V : Clément DUVERNAY /Didier DUVERNAY, P Charnaysienne. CD 71. F : Jean-Philippe FOUCHARD /Jérôme LEFEBVRE, Cosne sur Loire. CD58. Triplette, à BESANCON : V : Cyril GAGNE/Cyril PALELLA/Sébastien VALLOT, Esp St Marcel. CD 71. F : Julien DENOS/Vincent GROUSSELLE/Tony ROIGNAU, USC Cheminots de Sens. CD 89. Triplette promotion, à BANS : 1 équipe absente. V : Antonio MARQUES/José MARQUES/Jean Christophe PIQUET, P. Tournusienne. CD 71. F : Didier BOSSON/Joël CHIRADE/Jean LAPICHE, AS PTT Dijon CD 21. Triplette vétérans, à BESANCON : V : Jean Claude AUDO/Dominique NOEL/Antonio PINTO, Stade Auxerrois. CD 89. F : Johny LEBRUN/Alain MOREL/Claude PUTHOD, Stade de Sens. CD 89.

Championnat mixte :

Doublette, à DIJON : V : Valérie NADAN/Sébastien VALLOT, Esp. St Marcel. CD 71. F : Audrey LEFEBVRE/Kevin LEFEBVRE, Ancy le Franc. CD 89

Jeu provençal :

Doublette, à LURE : 2 équipes absentes. V : Franck ESPINOSA/David PIN, US Vesoul P. CD 70. F : Kevin DEQUAIRE/Julien PICON, Vésontio PC. CD 25. Triplette, à FOURCHAMBAULT : 9 équipes absentes. V : Patrick COUDERC/Damien COURROY/Mathieu SANG, AP Bourbon Lancy. CD 71. F : Xavier BARBEY/Joseph ILLANA/ Eric LEPRUN, P. Valdoie. CD 90.

Championnat jeunes à BANS :

Triplette juniors : V : Davy ETIGNARD/Charly GANDROZ/Tom PUTIN, Sportivement P. CD 39. F : Lucas BULLIARD/Arnaud KOELLER/Mike LE MENY, NH.CD 21. Triplette cadets : V : Mathis COLLIER/Maxime FLEURIEAU/Séverin MISTICONE, P. Parodienne. CD 71. F : Loris BRESSON/Noa FAIVRE/Alexis JUPILLE, NH. CD 70. Triplette minime : V : Aaron BATUT/Julie LACAILLE/Bastien MARTIN, NH. CD 21. F : Gabriel JACOB/Kinsey MICHEL/Tayron MICHEL, la Violette de Beaune. CD 21.

Championnat jeunes honorifique :

A Fourchambault : Tête à tête benjamins : V : Simon LENOIR, P. Charnaysienne. CD 71. F : Tiago Therville, AP Autun. CD 71. Doublette benjamins : V : Simon LENOIR/Louis LOMBARD, P. Charnaysienne. CD 71. F : Melville GARRET/Louis GOUDOT, Boule Campagnarde. CD 70

Tête à tête minimes :

V : Tayron MICHEL, La violette de Beaune. CD 21. F : Mathis JARJAT, AP Clairvalienne. CD 39. Doublette minimes : V : Leny MILEI/Thomas PETIT, AP Autun, P. Charnaysienne. CD 71. F : Angelina GARCIA/Adrien PRABEL, Dynamique P. Louhannaise. CD 71.

Tête à tête cadets :

V : Evan PAPIILLON, P Aillantaise. CD 89. F : Léo BERLAND, P. Mâconnaise. CD 71. Doublette cadets : V : Evan PAPIILLON/Reda ROIHGNAU, P. Aillantaise/Cheminots de Sens. CD 89. F : Maxence BONNET/Jordan BOUDRON, US P. Cercy la Tour/La Machine. CD 58.

Tête à tête Juniors :

V : Dimitri HELL, St Benin d'Azy. CD 58. F : Salomon MEYER, US Sochaux. CD 25. Doublette juniors : V : Hamza BAYRAM/Nathan MICHAUD, AP Champvans. CD 39. F : Enzo FATTOR/Lucas MANCINA, AP Autun. CD 71.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE :

En triplète masculine : Champions de France à Fréjus. Georges FELTIN/Kevin PRUDHOMME/Claudy WINTER, Vesoul P. CD 70. – Emmanuel LUCIEN/Pascal MILEI/Philippe ZIGLER, CD 71, perdent en quart de finale.

En doublette féminine, perdent en finale à Rumilly : Apolline GARRIEN/Chantal SALARIS, Boule Quetignoise, BFC /CD 21. – Audrey LEFEUVRE/Salomé PASSERON, CD 89, perdent en 8ème.

En triplète féminine, perdent en demi-finale à Saverdun : Kelly FUCHES/Elodie GANDREY/Lucie MILANETTO, Boule Mirebelloise. CD 21. – Corinne AUBRET/Corinne PLANTIN/Myriam VERSET, CD 39, perdent en 8ème.

En triplète promotion, perdent en demi-finale à Charnay les Mâcon : Mike FERREIRA DA SILVA/Lilian LE FLOCH/Nicolas LE FLOCH, Boule Lamarchoise. CD 21. Jérôme GENEVRIER/Julio MISTICONE/Paulo SOARES, P. Parodienne. CD 71. – Romain LAROCHE/Maximilien PETER/Mathias VIAILLY, CD 90, et – Antonio MARQUES/José MARQUES/Jean- Christophe PIQUET, CD 71, perdent en 8ème.

En triplète vétérans, perdent en quart de finale à Charnay les Mâcon : Christian DEMANGEOT/Jean MONNOT/Gilles POIFOL, USC Venarey les Laumes. CD 21.

En doublette mixte, perdent en quart de finale, à Limoges : Claudie TATU/ Benjamin TATU, P Rudipontaine. CD 25. – Kelly FUCHES/John MILANETTO, CD 21, perdent en 8ème.

En tête à tête féminin, perd en 8ème de finale, à Dijon : Sabrina BINDA, AP Bourbon Lancy. BFC/CD 71.

En doublette Jeu provençal, perdent en 8ème de finale, à Castelnaudary : Claudy WINTER/Jean Michel XISTO, CD 70.

Minimes, perdent en 8ème de finale, à Nevers : Loïc BINDA/Marius GALLOT/Mathéo MENETRIER, CD 39. Antoine BELOT/Arthur MONNIER/Lucas PICARD, CD 25.

Cadets, perdent en quart de finale : Johan COUBRICHE/Evan PAPILLON/Reda ROIGNAU, CD 89. – Loris BRESSON/Noa FAIVRE/Alexis JUPILLE, CD 70, perdent en 8ème.

Juniors, perdent en demi-finale : Karl CRETE/Djenix MICHELET/Tayson MICHELET, CD 21. – Thibault GRILLOT/Quentin JARJAT/Nathan NICOD, CD 39, perdent en quart de finale. – Dylan BUSSY/Rayan KREIT/Nathan ROGUET, CD 89, perdent en 8ème.

LA COUPE DE FRANCE : Session 2018/2019 : Bourbon Lancy, dans le dernier 8, perd en quart de finale contre les futurs vainqueurs Lyon Canuts. Session 2019/2020 : Restent en course à ce jour 7 clubs de la Région pour le 3ème tour de zone du 22 décembre : Scey sur Saône, qui recevra la Wantzenau. Champagnole, qui recevra Strasbourg. St Germain du Plain, qui recevra Appoigny. Auxerre, qui recevra Charnay les Mâcon. Fenay, qui s'est qualifié aux dépens de Bourbon Lancy lors du match avancé.

LE CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS : Franche Comté : En CRC Féminin : Damparis, champion, accède au CNC. Gy et Morteau descendent en CDC.

En CRC open D 1 :

FC: Mont sous Vaudrey accède au CNC. Champvans 2 descend en CRC D2. En CRC open D 2 : Damparis accède au CRC D1. Offemont, ASMB, US Vesoul 2 descendent en CDC.

Bourgogne : CRC Féminin : St Marcel accède au CNC. Neuilly les Dijon, Bourbon Lancy, La Machine, Appoigny, descendent en CDC.

CRC OPEN : Auxerre 2 accède au CNC. Quetigny, Pougues les Eaux, Ancy le Franc, Drapeau Dijon 2, descendent en CDC.

CRC vétérans : En fait, il n'apparaît qu'en phase finale du CDC : en Franche Comté, comme en Bourgogne, les vainqueurs départementaux se sont affrontés pour 4 places à Valdoie, puis pour une place à Montluçon. Morteau (25) s'imposait dans la finale franc-comtoise devant Gy (70), Champvans (39), Valdoie (90), St Florentin (89) s'imposait

dans la finale bourguignonne devant Marzy (58), St Germain du Plain (71), Drapeau Dijon (21).

A Valdoie, l'équipe de Morteau devant St Florentin, Gy et Marzy, décrochait son billet pour la finale du CNC à Montluçon ; en terminant 4ème de sa poule, elle ne pouvait accéder au quart de finale.

CRC jeunes : 2 qualifiés par catégorie au CNC à Montluçon : En benjamins/minimes, Garchy (58) et Gy/Port sur Saône (70) se classent 2ème de leur groupe. En cadets/juniors, Marsannay (21) et Sportivement pétanque (39) se classent 4ème de leur groupe.

CNC 2 Féminin : En phase finale à St Yriex, Quetigny (21) est championne de France et accède au CNC 1. Charnay les Mâcon, Mirebeau, Vesontio PC se maintiennent. Lons le Saunier reléguée en CRC. Vesoul : forfait général.

CNC 3 open : Autun, Valdoie, Vesontio PC, se maintiennent. Mirebeau, St Marcel, Vesoul, reléguées en CRC.

LES CONCOURS NATIONAUX ET REGIONAUX : 6 Nationaux et 22 Régionaux ont été ont été organisés cette année. Denis Lhomme avait établi un modèle de compte-rendu de ces régionaux inspiré du modèle des Nationaux, mais les Délégués ont souvent oublié de le rédiger... En 2020, Sens remplacera son Régional par un National (les 25 et 26 juillet), pour un total de 7 Nationaux. Varennes St Sauveur et Charnay les Mâcon reviennent au calendrier (effacées pour cause de Championnat de France à Charnay les Mâcon). Et trois nouveaux Régionaux se font jour dans le CD 71 : Pierre de Bresse (DS), Chagny (DS) et Chalon sur Saône (DV), pour un total de 23 en 2020. Jean Locatelli, et sa Commission arbitrale réunie à Bans le 27 octobre en a désigné les arbitres.

LES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2020 : Jeudi 21 mai : CD 71 St Marcel DS M + TTS F
Vendredi 22 mai : CD 71 St Marcel TV

Samedi 23 mai : CD 89 St Florentin TS M + TS F
Dimanche 24 mai : CD 89 St Florentin DS Mixte

Samedi 30 mai : CD 90 Valdoie TS Promo + T Jeunes
Dimanche 31 mai : CD 90 Valdoie DS F + TTS M + T jeunes

Lundi 1er juin : CD 21 Fenay Tir de P. S M et F / Juniors M et F / Cadets M et F.

Samedi 6 juin : CD 25 Besançon TS Jeu provençal + T à T jeunes
Dimanche 7 juin : CD 25 Besançon TS Jeu provençal + D jeunes

Samedi 13 juin : CD 39 Champagnole DS Jeu provençal
Dimanche 14 juin : CD 39 Champagnole DS Jeu provençal

LE CRC : Les dates des rencontres ont été arrêtées à la réunion du CR du 24 juin : 28 et 29 mars, 20 septembre, 10 et 11 octobre. En Bourgogne, nous avons rajouté une date pour caser une journée manquante : le 10 octobre. Et nous aurons à résoudre impérativement le souci causé par la date du 20 septembre (date du National de Bourbon Lancy). Il nous faudra arrêter une autre date.

LE CHAMPIONNAT DE TIR DE PRECISION : Nouvelle épreuve rajoutée au calendrier : Chaque CD qualifiera son effectif pour la Région au prorata de ses engagés. La finale Régionale sera organisée par le CD 21, et accueillera : 32 seniors femmes et 32 seniors hommes. 16 juniors filles et 16 juniors garçons.

Au championnat de France, le CR enverra 2 Seniors M, 2 Seniors F, 1 Junior M, 1 Junior F. La Fédération a rajouté les cadets, leur nombre pour Dijon et au championnat de France sera à préciser. L'assemblée, le 12 octobre, avait convenu du nombre de qualifiés et du nombre d'accompagnants au championnat de France : 4 ; un pour les 2 hommes, un pour les 2 femmes, 1 pour chaque junior. Voir pour les cadets.

RAPPORT MORAL :

Christian Perraudin Les CD, qui, avec leur club, ont organisé cette année les championnats Régionaux ont fait de leur mieux et l'ont très souvent bien fait ; cependant, il convient de corriger quelques carences dans certaines organisations : en 2020, il s'agira d'appliquer la règle sur la restauration, arrêtée à la réunion du 12 octobre : repas de qualité satisfaisante à 16€ pour les adultes, à 12€ pour les jeunes et juniors, boisson comprise. Et, pour le respect des organisateurs qui engagent leurs finances et pour le respect du travail de leurs bénévoles, les repas des absents seront facturés ; il manquait 1 équipe triplète Féminine à Besançon, 1 équipe triplète promotion à Bains, 2 équipes doublettes féminines à Bains, 2 équipes doublettes jeu provençal à Lure, 9 équipes triplètes jeu provençal à Fourchambault !

Ce qui induit la question déjà posée à la réunion du 24 juin : faut-il continuer à qualifier 32 équipes au jeu provençal ? Le CRC, qui porte mal son nom, mais de plus en plus prisé par les joueurs autant que par les dirigeants, restera cette année 2020 une hydre à deux têtes, mais 2021 sonnera le rassemblement général BFC. Saluons les clubs qui ont mis en vitrine leur National, leur Régional, Marathon jeunes et féminins, Bol d'Or, etc, et toutes les personnes d'entre nous qui ont répondu présent pour une délégation aux divers championnats régionaux, CRC, CNC, Nationaux, Régionaux ; elles sont nombreuses et se reconnaîtront.

Et saluons l'excellent travail de Robert Devoille aux manettes des championnats Régionaux ; nous devons lui faciliter la tâche l'an prochain, pour lui éviter tous les bredouillages de cette année, en définissant clairement la personne chargée de la gestion des championnats régionaux jeunes, notamment. Nous nous sommes rencontrés, certains d'entre nous, lors d'évènements majeurs : les championnats de

France à Charnay les Mâcon, Nevers et Dijon. Nous avons tous ressenti à l'occasion la puissance de travail qu'impose ce genre de manifestation ; travail de dirigeants, de bénévoles de l'ombre, pour faire don d'un spectacle de haute tenue à un public à chaque fois très nombreux. Et comme le public, nous aussi, nous étions heureux d'un bonheur simple, que nous délivrèrent ces grands moments de pétanque. Le Comité Régional doit se féliciter d'être aussi dignement représenté par autant de dirigeants entreprenants, et se doit de les féliciter chaleureusement. De ce côté-là de la barrière, nous, responsables, devons prendre toute la mesure de notre mission qui doit s'exercer d'abord par plaisir, dans une ambiance infailliblement plaisante. Dès la fin de cette Assemblée, nous entamerons la dernière année de notre mandat. Nous avons, du mieux que l'on a pu, petit à petit, au cours de ces trois ans, réunion après réunion, fait prendre corps à notre région Bourgogne Franche Comté, malgré la tâche pas très facile. Avançons en rangs serrés ; on l'aura remarqué, on ne parle maintenant plus d'entité, qu'elle soit bourguignonne ou franc-comtoise. Certes, tout n'est pas parfait dans l'avancée ; il est fort compréhensible que chacun de nous reste attaché viscéralement à son département, à ses manies, à ses méthodes, mais il n'est pas acceptable d'ignorer ou de ne pas entendre le voisin ; du pot commun de nos idées ne doit ressortir que ce qui nous fait avancer tous ensemble.

RAPPORT FINANCIER: le rapport financier est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

Chantal Frachebois lit le compte rendu d'Yvette Outrey et Fernand Brette, vérificateurs aux comptes, qui valident la tenue rationnelle des comptes.

LE BUDGET PREVISIONNEL. Emilie Maraux : Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT COMMISSION DES FINANCES. Chantal Frachebois.

Réunion de la commission des finances A Bans le 12 novembre 2019

Présents : Christian Berthet, Philippe Cattelet , Paulo De Bastos , Robert Devoille , Robert Dutronc, Chantal Frachebois, Joseph Illana, Patrick Krewiss, Denise Krewiss, Emilie Maraux, Alain Vorillon.

Vérificateurs aux comptes : Fernand Brette, Yvette Outrey.

Les vérificateurs procèdent à la vérification des comptes simultanément à la tenue de la réunion.

Présentation du bilan 2019 :

Emilie Maraux, trésorière générale, présente le bilan qui fait état des encaissements et des dépenses réalisés sur l'exercice 2019 (comptes arrêtés au 31/10/19). Il fait état d'un solde créditeur de 1 413,74 €, les avoirs bancaires s'élevant à 115 881,16 €. Emilie présente également le Réalisé par rapport au Prévisionnel 2019. Déduction de l'aide aux concours nationaux, 350 € par concours. Les fiches financières des Comités Départementaux ont été rédigées de la même manière et ont permis un suivi plus simple. Ces fiches comprennent : – Participation par licencié senior : 4.50 € – Mutation externe : 10 € par mutation – Dotation pour le championnat des clubs régionaux : 350 € (redistribué aux clubs en CRC en fin de saison avec la dotation du CRBFC) – Inscription des équipes du CD au CRC : 50 € par équipe (chaque CD facture cette inscription à ses clubs) – Participation au marathon des jeunes : 200 € – Participation aux championnats de France Triplettes Jeunes : 500 € pour le CD90 et 900 € pour les autres CD (voir compte-rendu réunion du 12/10/19). Déduction de la dotation des clubs du CD en CRC, 150 € par club (pour des raisons de simplicité, la dotation a été versée à chaque CD qui a reversé à ses clubs) -Déduction de la dotation des clubs du CD en CNC, 500 € par club (à reverser aux clubs par le CD) -Déduction de l'aide aux concours nationaux, 350 € par concours.

-La subvention du Conseil Régional comporte le solde de la subvention 2018 réglée en 2019 et la subvention complète de 2019.

-La ligne « Inscriptions Clubs/régionaux » correspond aux inscriptions pour les concours régionaux de 2020 qui ont été encaissés en 2019 (nouveau FFPJP 2020). Une discussion est engagée pour savoir comment utiliser le montant de ces inscriptions (environ 1 000 € tous les ans) : commission d'arbitrage pour la formation des arbitres, la commission des féminines pour de nouvelles compétitions, la commission des jeunes pour la formation d'initiateurs, de BF1 et BF2 (BF1 diplôme nécessaire pour coacher des jeunes au championnat de France) ?? A ce jour, le débat est toujours ouvert mais vraisemblablement un peu dans toutes les commissions.

-Dans les dépenses de championnats de France qui s'élèvent à plus de 57 000 €, il convient de séparer les dépenses engagées pour les championnats 2020 (hébergement) d'un montant de 2 512,20 €. Le coût des championnats de France 2019 est de 54 702,55 €.

-Les championnats de France ont coûté plus chers que prévu (54 700 € au lieu de 41 900 €) : au moment de l'établissement du budget prévisionnel 2019, on ne savait pas encore comment, par le CRBFC ou par les CD, ni combien d'équipes Jeunes seraient qualifiées.

Il s'est avéré qu'elles ont été qualifiées par les championnats régionaux et qu'elles sont au nombre de 18, 6 par catégorie.

-Dans les récompenses, on a cette année, plus de 3 000 € de bons d'achats en récompenses des bons résultats aux championnats de France. Il faut noter que cette année encore, nous avons 1 équipe championne de France en Triplette Masculin ! Faudra-t-il conserver ces récompenses ?

Prévisionnel 2020 : Emilie nous présente le budget prévisionnel 2020 avec un certain nombre d'hypothèses que la commission doit valider. Il s'élève à plus de 104 000 € (chiffres présentés à la commission qui ont été modifiés par la suite).

Le poste de dépenses le plus important est celui des championnats de France, plus de 62 000 €, championnats qui auront lieu dans des villes très éloignées de notre région. Ce poste a également augmenté en raison du championnat de France de Tir de Précision, nouveauté 2020. D'où la nécessité de faire des économies ! Pour info : Le prévisionnel transport est calculé depuis Bains, siège social du CRBFC, et ensuite il est recalculé depuis le siège social du CD des équipes qualifiés.

-Pour diminuer le coût des championnats de France, il a été évoqué la possibilité de supprimer 2 équipes en triplette masculins (4 équipes qualifiées). La décision a été prise de rester à 4 équipes.

-Récompenses pour bons résultats aux championnats de France : faut-il les supprimer ou les revoir à la baisse ? Les avis sont partagés, mais même si c'est onéreux, on devrait se féliciter d'avoir des champions parmi nos licenciés. Il a cependant été décidé de récompenser seulement à partir des 1/2 finales donc suppression en 2020 des récompenses en 1/4 de finale d'un CDF.

-Pour alléger le budget, l'aide aux concours nationaux est supprimé, elle était de 350 € par concours, (économie de 2450 € car 7 nationaux en 2020).

-L'abonnement à Planète Boules, octroyé à chaque champion(ne) régional(e), est abandonné : économie de 768 € (montant 2019). Il s'agissait d'un contrat passé avec le magazine pour avoir quelques pages sur la Bourgogne-Franche Comté.

Une proposition d'abonner les 8 CD est avancée. A noter que chaque Président de CD reçoit 3 exemplaires du magazine alors que les CD n'y sont pas abonnés (payés par la Fédé ?).

Robert Dutronc suspend tous les abonnements et voit avec Laurent Chapotot pour renégocier les contrats pour 9 abonnements : 8 CD de BFC + 1 pour le CRBFC.

-Le marathon féminin de Bourgogne a lieu le 01/12/19 dans le CD89. Ce devrait être un marathon Bourgogne – Franche Comté mais il n'a pas été intégré au calendrier commun 2019 car la commission féminine ne s'est pas réunie pour en parler. C'est dommage ! En

2020, il faut qu'il soit régional avec des conditions de sélection des équipes bien définies.

Néanmoins, il a été décidé d'octroyer au CD89 qui l'organise une somme de 1 000 €. La commission des féminines comme les autres commissions devra se réunir avant la commission des finances afin que son budget puisse être validé.

-Budget de la commission d'arbitrage : Habillement : Le CRBFC décide de participer à l'habillement des arbitres nationaux et régionaux (nouveau maillot UHLSPORT) à raison de 500 € pour l'achat de 12 maillots pour 2020 ; à charge à Jean Locatelli, Président de la commission régionale d'arbitrage, de désigner les 12 arbitres qui en bénéficieront.

Pour les vestes, ce sont les CD qui les prendront en charge. Formation : Le CRBFC décide, comme il l'a fait par le passé, de participer à hauteur de 500 € pour la formation d'arbitre national (2 sont prévus en 2020). Tarifs d'arbitrage : Mr Grignon doit faire le tour des régions afin d'harmoniser les tarifs départementaux et régionaux pour 2021.

-Budget commission technique : Formation BF1 et BF2 : le CRBFC participera à hauteur de 20 % des inscriptions. Ce montant sera déduit de la fiche financière des CD en fin de saison.

Sport Handicap :

Gy organisera encore en 2020 une rencontre nationale Handi-Sport.

Le CRBFC lui octroie une aide de 500 €. •

CNC : Le CD21 a décidé de mettre en place en 2020 un CDC-Jeu Provençal. Ce qui porte à 2 le nombre de CD organisant un CDC-JP, le CD21 et le CD25.

La FFPJP a donné son accord pour qu'une équipe du CRBFC participe à la finale nationale Jeu Provençal après confrontation dans une finale régionale. La finale régionale verra s'opposer les 2 1ères équipes de chaque CD ; chaque équipe recevra 150€ pour cette finale et l'équipe championne BFC recevra 250 € pour participer à la phase finale nationale, ce qui fait 850 € de plus en dépenses CNC.

Pour équilibrer le budget prévisionnel, il faut faire appel à de l'auto-financement (on puise dans la trésorerie) à hauteur de 3 018 € calculé en réunion ce jour. Emilie vérifie le budget prévisionnel pour voir s'il n'y a pas d'oublis et le présentera à l'AG 2019 à Sens.

RAPPORT COMMISSION DE DISCIPLINE.

Colette Maujonnet.

Laurent Chapotot lit le compte-rendu de Colette Maujonnet.

L'Assemblée unanime salue l'engagement de Colette pour son travail très élaboré et regrette profondément son absence aujourd'hui. En 2020, il sera fait en sorte que Colette participe à une réunion du Comité Régional.

Emilie Maraux demande que la Commission de discipline lui indique dorénavant le montant des amendes prononcées.

RAPPORT COMMISSION ARBITRAGE. Jean Locatelli.

Monsieur le président Mmes, Messieurs les membres du Comité directeur Mmes, Messieurs Tout d'abord avant de commencer le compte rendu de cette Commission, je tenais en premier lieu à m'excuser auprès de vous pour mon absence, motivée par divers déplacements rapprochés à Marseille qui plus est, prenant le train une fois de plus pour Marseille demain pour 3 jours, afin de siéger une nouvelle fois à la commission fédérale de discipline. Merci de votre compréhension.

Par la même occasion, je tiens à excuser Antoine Martin pour son absence, étant pris par ces obligations professionnelles. Pour continuer ce compte rendu, notre Commission s'est réunie pour son rendez-vous annuel le 27 octobre à Bans (39). Celle-ci fut précédée de la réunion de la sous-commission d'arbitrage présidée par Antoine Martin afin de statuer sur le cas de (f Chevrot) arbitre régional du CD 71, dont les faits reprochés lui ont valu une suspension de tout arbitrage de 2 années avec mise à l'épreuve à la reprise.

A 10h précises, Jean LOCATELLI président de la Commission régionale d'arbitrage ouvre la séance. Après une rapide présentation des arbitres présents, chacun revient sur la saison écoulée, avec les éventuels problèmes rencontrés. Un des principaux concerne les arbitres départementaux désignés pour accompagner l'arbitre régional sur les compétitions, ceux-ci se permettant de quitter le site de la compétition sans en avertir l'arbitre principal avant la fin de la compétition, donc à surveiller pour la saison à venir. Il est rappelé aussi quelques points importants comme la mobilité territoire B/FC, le port correct des écussons collés ou cousus, le certificat médical annuel obligatoire pour les arbitres de plus de 65 ans, la nécessité de respecter les textes fédéraux par les arbitres ainsi que par le jury.

Pour la saison 2020 une nouvelle feuille d'indemnisation des arbitres officiant sur une compétition régionale est présentée et seule celle-ci sera valable. Pour un championnat, le club organisateur paye l'arbitre désigné par la CRA et se fait rembourser ensuite par la BFC. Tout arbitre supplémentaire sera réglé soit par l'organisateur ou le CD concerné.

La chambre d'hôtel pour les championnats sera prise en charge par la BFC, pour les concours régionaux par l'organisateur, distance de plus 150 kms minimum. Afin d'améliorer la communication sur les terrains, une proposition est faite pour organiser une session avec un psychologue sportif (ps) avec participation des CD, ainsi qu'une

2ème réunion en cours de saison pour faire le point. Les membres présents demandent si la BFC peut participer aux frais d'habillement des arbitres régionaux ? Harmonisation des tarifs d'indemnisation des arbitres. Pour conclure l'ensemble des membres de la commission tient à remercier la présence et l'intervention de Monsieur Paulo de Bastos président du cd 39, celle-ci très constructive et d'un soutien important pour le corps arbitral régional. Je terminerai ce compte rendu en vous souhaitant ainsi qu'à vos familles une bonne saison sportive, et une bonne et heureuse année 2020.

RAPPORT COMMISSION JEUNES. Daniel Marcy.

Après quelques atermoiements la Commission jeunes du Comité Régional s'est mise en place. Un bref regard, sur ceux qui la composent : Le Président de la commission jeunes de chacun des départements forme la base : CD21 : Arnaud Magnin, CD25 : Eric Di Rosa, CD39 : Bourgeon Michel, CD58 : Virginie Le Corre, CD70 : Monnier Nicolas, CD71 : Didier Vincent, CD89 : Jimenez Salvador, CD90 : Illana Joseph. Les référents par Commission territoriale ont été désignés : pour la Bourgogne il s'agit de Billiette Jérôme et Baudement Ludovic et pour la Franche Comté DI Rosa Eric et Bourgeon Michel. Le Président de cette Commission est devant vous.

La grande majorité d'entre eux travaille encore pour payer ma retraite, qu'ils en soient remerciés, mais surtout remercions les pour leur engagement dans cette Commission. Tout ce petit monde, avec les bénévoles des Comités recevant, a mené à bien les manifestations qui lui incombent, c'est-à-dire les championnats régionaux de nos jeunes. Quand je dis mené à bien, je ne dis pas qu'ils furent exempts de critiques parfois justifiées. Le plus flagrant est certainement le championnat jeune des clubs. Dans un département 1 seule équipe présente au championnat départemental. Au championnat régional 4 équipes se sont désistées pour cette qualification au championnat de France. Cet épisode met en évidence un manque d'implication de parents, d'une faiblesse dans notre Commission jeunes. Je ne doute pas qu'il faudra revoir, avec le Bureau directeur, le système de qualification et les obligations des participants. La date n'est pas encore fixée mais cette réunion est prévue. Je parlais des Entités Territoriales car si nous avons réussi nos championnats régionaux dans les compétitions TT, D, T en appliquant la formule Comité Régionale nous avons toujours une qualification différenciée entre la Bourgogne et la Franche comté pour ce qui est des CRC Jeunes. Cette année, nous avons souffert du manque d'organisation de compétitions jeunes dans notre région. Le manque d'habitude ou les déceptions générées par le nombre insuffisant de participants ont découragé certains organisateurs de continuer dans cette voie.

J'essaie de relancer la machine, d'être l'aiguillon, mais il est certain que ceci est surtout l'affaire des Comités départementaux qui doivent trouver les clubs, les dirigeants et investir, même à perte, dans de telles organisations. Quand je parle de perte, s'il s'agit de perte financière, mais si tous les CD font cet effort, cela se transformera en gain pour

notre jeunesse qui pourra déjà participer à des concours plus proches avant de se lancer vers des nationaux plus éloignés. Sur ce tableau noir, notons quand même que la Franche Comté nous a montré l'exemple avec de belles organisations comme cela s'est passé à Bains et Besançon. Concernant les résultats, notre secrétaire Christian Perraudin vous fera un résumé en même temps que les seniors. Quand on parle des jeunes cela sous-entend qu'avec eux il y a des initiateurs des BF1 et BF2. Cette année 4 sessions étaient prévues : AUXERRE – DIJON – CORBIGNY -GY. A ce jour celle d'Auxerre du mois de novembre a été annulée (2 candidats), celle de Dijon du mois de Décembre va certainement suivre le même chemin, le nombre de 8 participants minimum n'étant pas atteint, celle de Corbigny en janvier remplit les conditions

pour les initiateurs mais pas pour les BF1. Reste la formation à GY qui est la seule à accueillir suffisamment de candidats initiateurs et BF1. Je ne suis plus certain que l'éloignement kilométrique du lieu de la formation soit vraiment la raison de la non-participation. Je pense que nous allons vers une pénurie de ce genre de bénévoles. Là aussi, il faut se pencher sans trop tarder sur ce sujet.

Daniel Marcy revient sur l'absence de deux jeunes sélectionnés à la sélection régionale de Pontarlier ; Arnaud Magnin demande à ce que soit fait le point, avec chaque Président de CD, sur les absences aux championnats ou à d'autres événements, ou aux sélections. Concernant le CNC jeunes à Montluçon, il est fait état du comportement inadmissible de certains jeunes. Un rapport a été établi pour sanctions. Pour la gestion des jeunes, il est nécessaire d'instaurer une collaboration étroite entre la Commission jeunes et les Présidents de CD. Il faudra établir un calendrier des compétitions et du CRC jeunes, sans possibilité de déroger aux dates fixées. La finale du CRC jeunes est fixée au 18 octobre, dans le CD 89 (Auxerre ?). Pour le Championnat de France à Nîmes, prévoir la réservation de 72 lits.

RAPPORT COMMISSION FEMININE.

Mireille Vorillion

La Commission projette la mise en place d'un Marathon féminin Régional senior et junior. Modalités : il serait ouvert à 32 équipes composées de 3 joueuses du même club. 4 équipes par CD retenues (voir mode de sélection), pour constituer 2 poules de 16 équipes, et prévoir peut-être une partie de classement. Début des parties à 10h, le dimanche 6 décembre 2020. Il aurait lieu à Dijon, puis chaque CD l'organisera tour à tour.

Le CD organisateur : indemniser les arbitres et assurera 50% du montant de la restauration, le reste étant à la charge des CD. – Aura à sa charge les bons d'achats cadeaux d'un montant de 1000€. Paulo De Bastos propose que toutes les équipes s'inscrivent obligatoirement pour la restauration proposée.

INTERVENTION de Mr Jean Pierre CROST, adjoint au Maire de Sens, Chargé des Sports et de la Vie associative : —

« Très honoré d'accueillir ce Congrès Régional dans sa ville de Sens qui compte 62 associations représentant 48 disciplines, dont la pétanque qui met en valeur sa ville, avec l'organisation du " Régional " promu " National " en 2020 ». Il met à l'honneur les deux clubs de la ville – le Stade senonais et l'USC Sens – qui contribuent au rayonnement sportif de Sens labellisée 3 étoiles pour sa politique sportive. Il salue l'engagement des bénévoles que nous sommes et des bénévoles qui nous entourent.

COMMISSION COMMUNICATION. Laurent Chapotot.

Demande à chacun d'entre nous de lui remonter les informations émanant des CD, du terrain. Il incite l'Assemblée au maintien de l'abonnement de 15 magazines en 2020, et regrette la décision votée pour la réduction à 9 abonnements de « Planète Boules », « seul magazine spécialisé qui offre une vision panoramique de notre discipline ».

L'adresse des 9 abonnés sera transmise à Patrick Chalancon.

QUESTIONS DIVERSES. DECISIONS de l'ASSEMBLEE.

- Le CRC provençal : – Le CD 21 et le CD 25 s'engagent dans le CDC jeu provençal avec la participation de 4 clubs chacun. La finale régionale les opposera le 13 septembre à Dijon. Dotation du Comité Régional : participants à la finale à Dijon : 150€. à la finale CNC : 250€. – CRC vétérans : Chantal Frachebois et Christian Perraudin s'entendront sur la mise en place d'une finale régionale, au cas où ne serait retenue qu'une équipe régionale pour la finale du CNC. – Financement d'un candidat au passage de l'examen d'arbitre national : 500€. – Le Comité Régional pourvoira à l'achat de 12 maillots d'arbitre. – Il apportera une aide technique aux candidats au BF1. – Il engagera une aide de 500€ pour la compétition handisport de Gy (70).

SAOS : cafouillage inadmissible pour la livraison des médailles commandées par Robert Dutronc à la demande des Présidents de CD ; livraison hors délai et non conforme à la commande. Le Président en fera état au Congrès Fédéral au Touquet. Principe à respecter : dorénavant, les Présidents de CD adresseront leur commande exclusivement à Robert Dutronc qui fera une commande groupée à la SAOS. Plus de commande dispersée à la SAOS.

La Commission des contrôles d'alcoolémie : A ce jour, René Midey (CD 90) se propose pour l'intégrer. Révision du cahier des charges des championnats Régionaux Révision du cahier des charges du Championnat Régional des Clubs. Paulo de Bastos énonce les

corrections qui s'imposent ; les nouveaux cahiers des charges sont validés à l'unanimité par l'Assemblée. Ils sont en annexe de ce PV. Séance levée à 17h30.

Prochaine réunion du Comité Régional : le 7 mars.

Le Secrétaire Général du CR BFC
Christian PERRAUDIN

Le Président du CR BFC
Robert DUTRONC